

DEMAT ADS
LE GRAND PERIGUEUX
BIENVENUE !





Cadre juridique

Convention d'adhésion

- Article L.5211-4-2 du CGCT (permettant la création de services communs non liées à une compétence obligatoire) ;
- Article L.422-1 du CU (définissant le Maire comme l'autorité compétente pour délivrer les actes) ;
- Article R.423-15 du CU (autorisant la commune à confier par convention l'instruction de tout ou partie des dossiers d'urbanisme) ;
- Article R.423-48 du CU (précisant les modalités d'échanges électroniques entre service instructeur, pétitionnaire et autorité de délivrance) ;

Dématérialisation des autorisation d'urbanisme

- Art. L. 112-8 et suiv. du CRPA (La saisine par voie électronique (SVE)) ;
- Art. L. 423-3 de la loi Elan (Téléprocédure permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme) ;





Objectifs Démat' ADS

La démarche vise à dématérialiser l'ensemble du traitement des autorisations d'urbanisme, depuis l'utilisateur demandeur d'un permis de construire (d'une DP...) jusqu'à l'instructeur de la demande.

En quelques mots... **SIMPLIFICATION** ; **FIABILITE** ; **TRANSPARENCE** ;
FLUDITE ; **REDUCTION DES DELAIS** ; **EFICACITE** ; **ECONOMIE** etc...





La convention d'adhésion...

... que l'on va parcourir ensemble, eh oui !!!!



*... et la Démat' ça
change quoi ?*





Missions du Grand Périgueux

Le Service d'Instruction Commun (SIC) est chargé de l'instruction de tous les actes relatifs au droit du sol délivrés sur le territoire de la commune relevant de la compétence du Maire...

...de l'examen de la recevabilité de la demande à la proposition de décision, ainsi qu'au contrôle de conformité (récolement) le cas échéant.

Cela concerne les PC, PA, PD, DP, et CUb.





Missions des communes

Les communes restent le guichet unique.

Le Maire est l'autorité compétente pour la signature des actes d'urbanisme.

Les communes réceptionnent les demandes, et notifient les décisions. De plus elles assurent le renseignement de 1^{er} niveau (règlement, zonage, procédures etc...).

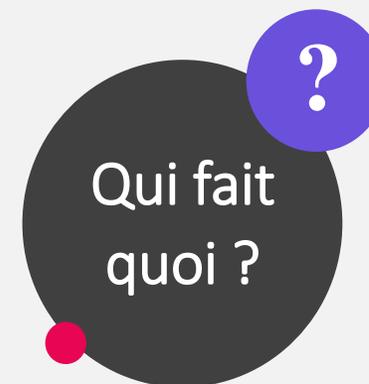


Les 3 phases de l'instruction

1 - Le dépôt du dossier

2 - L'instruction du dossier

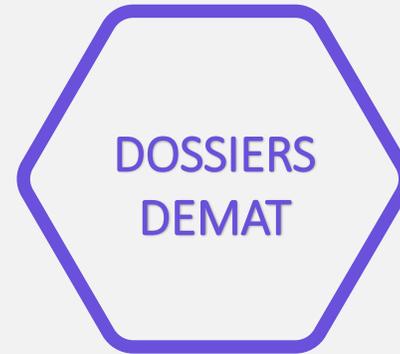
3 - La notification de la décision





1 - Le dépôt du dossier

Option 1



Option 2





1 - Le dépôt du dossier

→ *Option 1 – Dossiers papier*



Réception en mairie +
récépissé de dépôt +
affichage en mairie



Saisie dans cart@ds +
avis maire



Transmission SIC CAGP

....rien ne change !

1 - Le dépôt du dossier

Option 1 – Dossiers papier

Présentation interface

Cart@DS CS | Parcelles | Dossiers | Rapports | Traitements | Gestion

Accueil Cart@DS | 23/09/2021

Bienvenue sur Cart@DS version 5.1.

Récemment consultés | Récemment déposés | Urgents | Sans affectation | Déposés via le portail

Número de dossier	Date dépôt	Demandeur principal	Adresse du terrain	Commune	Date limite	Stade
PA 024 480 21 D0001	23/08/2021	SPLA ISLE MANOIRE	45 IMP DE TALLEYRAND	SAINT PAUL DE SERRE	23/11/2021	En cours de saisie
DP 024 010 21 D0028	28/10/2021	EDF ENR	1 IMP DES CHALAMBRES	ANNESSE-ET-BEAULIEU	28/11/2021	Attente décision de l'autorité
DP 024 053 21 D0187	27/10/2021	JESCHONEK Benjamin	1 IMP ROGER MARCHE	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	27/11/2021	Attente décision de l'autorité
DP 024 115 21 D0044	27/10/2021	HOUMADI HALIDI MIRHANE	23 RTE DE PERIGUEUX	CHATEAU-L'EVEQUE	27/11/2021	Attente DAACT
DP 024 098 21 D0044	26/10/2021	MECHIN VINCENT	79 RTE DU GODET	CHAMPCEVINEL	26/11/2021	Attente décision de l'autorité
DP 024 098 21 D0043	25/10/2021	BERTHONNEAU OLIVIER	8 RTE DU LAC LAGRAULE	CHAMPCEVINEL	25/11/2021	Attente décision de l'autorité
DP 024 098 21 D0047	04/11/2021	LAMY PIERRE	52 RUE DU VIEUX PUICTS	CHAMPCEVINEL	04/12/2021	En cours de saisie
PC 024 053 21 D0110	22/09/2021	CADIOT DAVID	2 RUE JEAN GIVORD - LE SUCHET 3 - LOT 31	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	22/11/2021	Attente décision de l'autorité
DP 024 322 21 D0336	30/09/2021	FERRARESE MURIELLE CHRISTINE	47 RUE DES PRES	PERIGUEUX	30/11/2021	Attente décision de l'autorité
DP 024 484 21 D0018	10/09/2021	CHAUVIN MARIANNE	LA MORANDIE NORD	SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC	10/10/2021	En cours de saisie
DP 024 053 21 D0185	27/10/2021	VALETTE Valérie	15 Rue Samsom Roche	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	27/11/2021	En cours de saisie
PC 024 053 21 D0119	04/10/2021	MARSALOUX ANTHONY	IMPASSE NIKI DE SAINT PHALLE	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE		En cours de saisie
DP 024 139 21 D0047	22/10/2021	DUPERIER JEAN PHILIPPE	LES PRIVATS NORD	COURSAC	22/11/2021	En cours de saisie
DP 024 156 21 D0008	25/08/2021	FERRAN Lionel	LE MASLUSSON VILLAGE	LA DOUZE	25/09/2021	Attente réponse des services
PC 024 002 21 D0009	24/07/2021	FERREIRA DYLAN	ROUTE DU BAS PIGNET	AGONAC	17/11/2021	Attente décision de l'autorité
PC 024 053 21 D0106	15/09/2021	IMMO BOULAZAC	9002 LE SUCHET	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	15/12/2021	En cours de saisie
DP 024 156 21 D0011	11/10/2021	LAFAYE RAPHAEL	LA GUIRMANDIE SUD	LA DOUZE	11/11/2021	Attente décision de l'autorité
CUa 024 053 21 D0126	06/05/2021	MEDEIROS Claudia	3 RUE VINCENT VAN GOGH	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	06/06/2021	En cours de saisie
DP 024 053 21 D0182	22/10/2021	LIONET JEAN	3 RUE VINCENT VAN GOGH	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	22/11/2021	Attente avis de

Recherche rapide

Numéro du dossier

Code barre du dossier

Intervenant

Type

Année début

Année fin

Commune

Adresse du dossier

Personne

Rechercher | Effacer

Mon activité

Attente avis de l'instructeur

Attente conformité

Attente DAACT



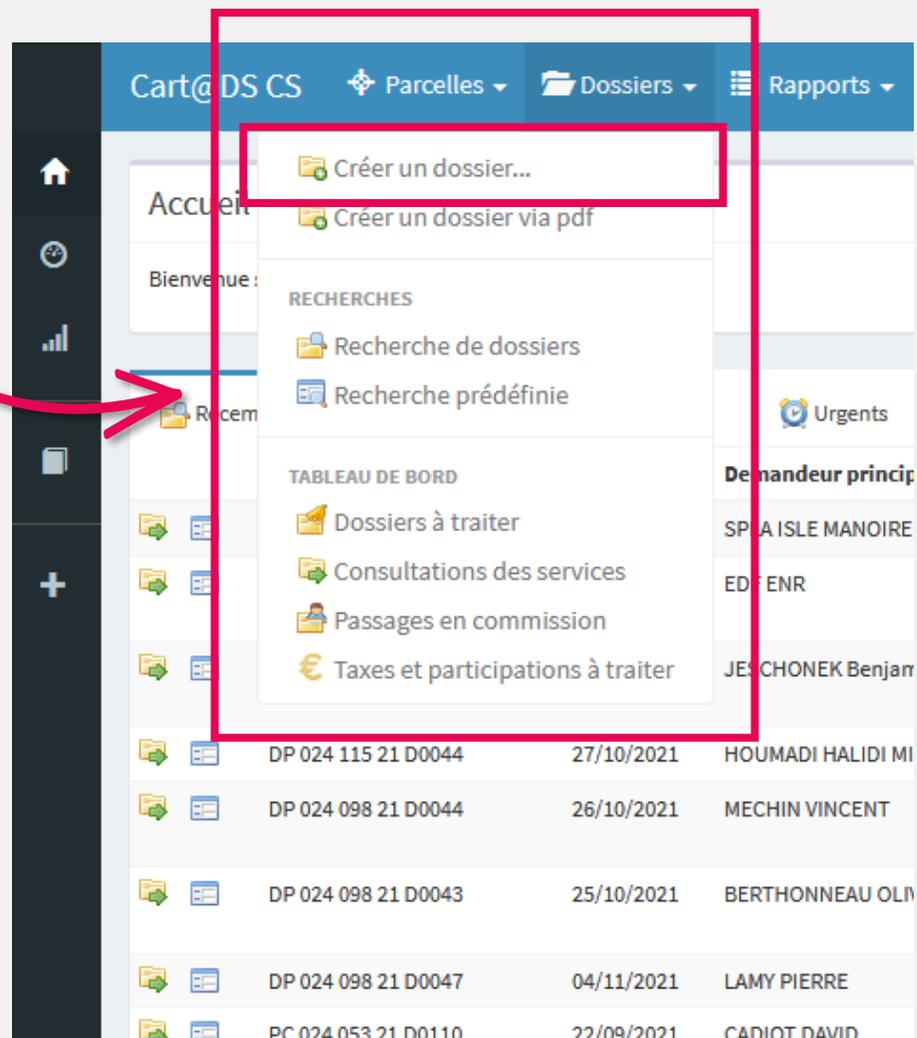
Nouvelle page d'accueil



1 - Le dépôt du dossier

→ Option 1 – Dossiers papier

Dossier / Créer un dossier...



Cart@DS CS Parcelles Dossiers Rapports

Accueil

Bienvenue :

RECHERCHES

- Créer un dossier...
- Créer un dossier via pdf
- Recherche de dossiers
- Recherche prédéfinie

TABLEAU DE BORD

- Dossiers à traiter
- Consultations des services
- Passages en commission
- Taxes et participations à traiter

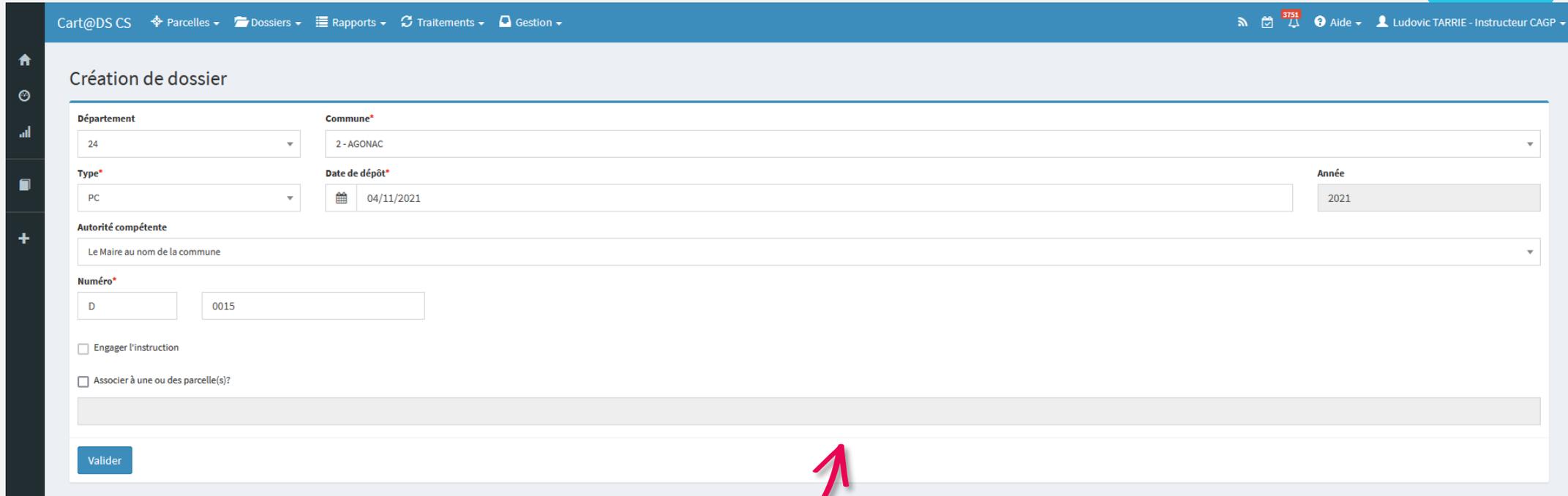
DP 024 115 21 D0044	27/10/2021	HOUMADI HALIDI MI
DP 024 098 21 D0044	26/10/2021	MECHIN VINCENT
DP 024 098 21 D0043	25/10/2021	BERTHONNEAU OLI
DP 024 098 21 D0047	04/11/2021	LAMY PIERRE
PC 024 053 21 D0110	22/09/2021	CADIOT DAVID



1 - Le dépôt du dossier

Option 1 – Dossiers papier

Création du dossier



Cart@DS CS | Parcelles | Dossiers | Rapports | Traitements | Gestion | 3751 | Aide | Ludovic TARRIE - Instructeur CAGP

Création de dossier

Département	Commune*		
24	2 - AGONAC		
Type*	Date de dépôt*	Année	
PC	04/11/2021	2021	
Autorité compétente			
Le Maire au nom de la commune			
Numéro*			
D	0015		
<input type="checkbox"/> Engager l'instruction			
<input type="checkbox"/> Associer à une ou des parcelle(s)?			
<input type="button" value="Valider"/>			

Nouvelle interface de saisie



1 - Le dépôt du dossier

→ *Option 1 – Dossiers papier*



*Même interface,
Rien ne Change !*

*Attention, ça définit le délai
d'instruction...*

Faites simple !

Oui, Oui même ça !

Article R.423-6 du CU



1 - Le dépôt du dossier

→ Option 1 – Dossiers papier

Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Dépôt du dossier > Déclaration des intervenants

Prioritaire | Dérogation | Demandeur : Madame JORGE MOULY Mathilde | Terrain : ROUTE DU LAC ROUGE - COURSAC

N° PC 024 139 21 D 0035 | N° d'archive | Date de dépôt 04/11/2021 | Stade En cours de saisie le 04/11/2021

Dépôt du dossier

- Objet de la demande
- Déclaration des intervenants**
- Désignation du terrain
- Construction
- Démolition
- Fiscalité
- Législation connexe
- Projet
- Dématérialisation

Recevabilité du dossier | Examen technique | Consultation des services | Décision | Suivi du chantier | Observations | Etape du dossier

Formulaires

Intervenants

Récepteur Mairie - Coursac | Instructeur

Suivi par courriel
 Autorisation CNIL
 Recours architecte non obligatoire

Autorité compétente Le Maire au nom de la commune
 Date de demande 04/11/2021 | Date de saisie 04/11/2021

Demander(s) = Correspondant(s) = Propriétaire(s) = Auteur(s)

Ajouter

Identité **Représentant**

Nom principal: Oui
 Nom / Prénom : Madame JORGE MOULY Mathilde
 N° Majic2 :
 Qualité : Propriétaire occupant
 Date de naissance : 16/10/1968
 Lieu de naissance : LIBOURNE (033)

Raison sociale :
 N° professionnel :
 Type de société (SA, SCI...):

Adresse :
 14 Avenue du Maréchal LYAUTEY
 24600 COULOUINIERS



MAIRIE DE «NOM_COMMUNE»	«TYPE_DOSSIER» DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE	N° «NOM_DOSSIER»
Demande déposée le «DATE_DEPOT», affichée en Mairie le «DATE_AFFICHAGE_MAIRIE» et complétée le «DATE_DOSSIER_COMPLETE»		
Par : «NOM_DEM» «prenom_dem»		Surface de plancher existante : «SF_CREEE_TOTALE_PREC» m ²
Représenté(e) par : «NOM_REPR» «PRENOM_REPR»		Surface de plancher créée : «SF_CREEE» m ²
Demeurant à : «N_VOIRIE_DEM» «R_VOIRIE_DEM» «ADRESSE_DEM» «COMPLEMENT_ADRESSE_DEM» «CODE_POSTAL_DEM» «COMMUNE_DEM»		Surface de plancher totale : «SF_CREEE_TOTALE_DIFF» m ²
Sur un terrain sis à : «N_VOIRIE_TERRAIN» «ADRESSE_TERRAIN» «CODE_POSTAL_COMMUNE» «NOM_COMMUNE»		Nb de bâtiment(s) : «NB_BATIMENTS»
Cadastré : «TERRAIN»		Nb de logement(s) : «NB_LOGEMENTS»
Superficie : «SUPERFICIE_TERRAIN» m ²		Destination :
Nature des Travaux : «PRECISION_TRAVAUX»		



Attention pour les personnes morales :
Il y a un représentant.



1 - Le dépôt du dossier *Option 1 – Dossiers papier*

Parcelles Dossiers Gestion ? Utilisateur

Dépôt du dossier > Désignation du terrain

Prioritaire Dérogation Demandeur : Madame JORGE MOULY Mathilde Terrain : ROUTE DU LAC ROUGE - COURSAC

N° **PC 024 139 21 D 0035** N° d'archive [] Date de dépôt 04/11/2021 Stade En cours de saisie le 04/11/2021

Dépôt du dossier

- Objet de la demande
- Déclaration des intervenants
- Désignation du terrain**
- Construction
- Démolition
- Fiscalité
- Législation connexe
- Projet
- Dématérialisation

Recevabilité du dossier [v] Examen technique [v] Consultation des services [v] Décision [v] Suivi du chantier [v] Observations [v] Etape du dossier [v]

Formulaires [] [] []

Parcelles Adresse Situation Juridique Antériorité Dossiers Remembrement

Parcelle(s) contigüe(s) appartenant à un même propriétaire / Indivision

Ajouter une parcelle MAJ de la charge des parcelles

Emplacement	Superficie (m ²)			
139 AC 395	1329 m ²	[]	[]	[X]
139 AC 397	802 m ²	[]	[]	[X]

Superficie totale (m²) 2 131.00 et constructible (m²) 0.00

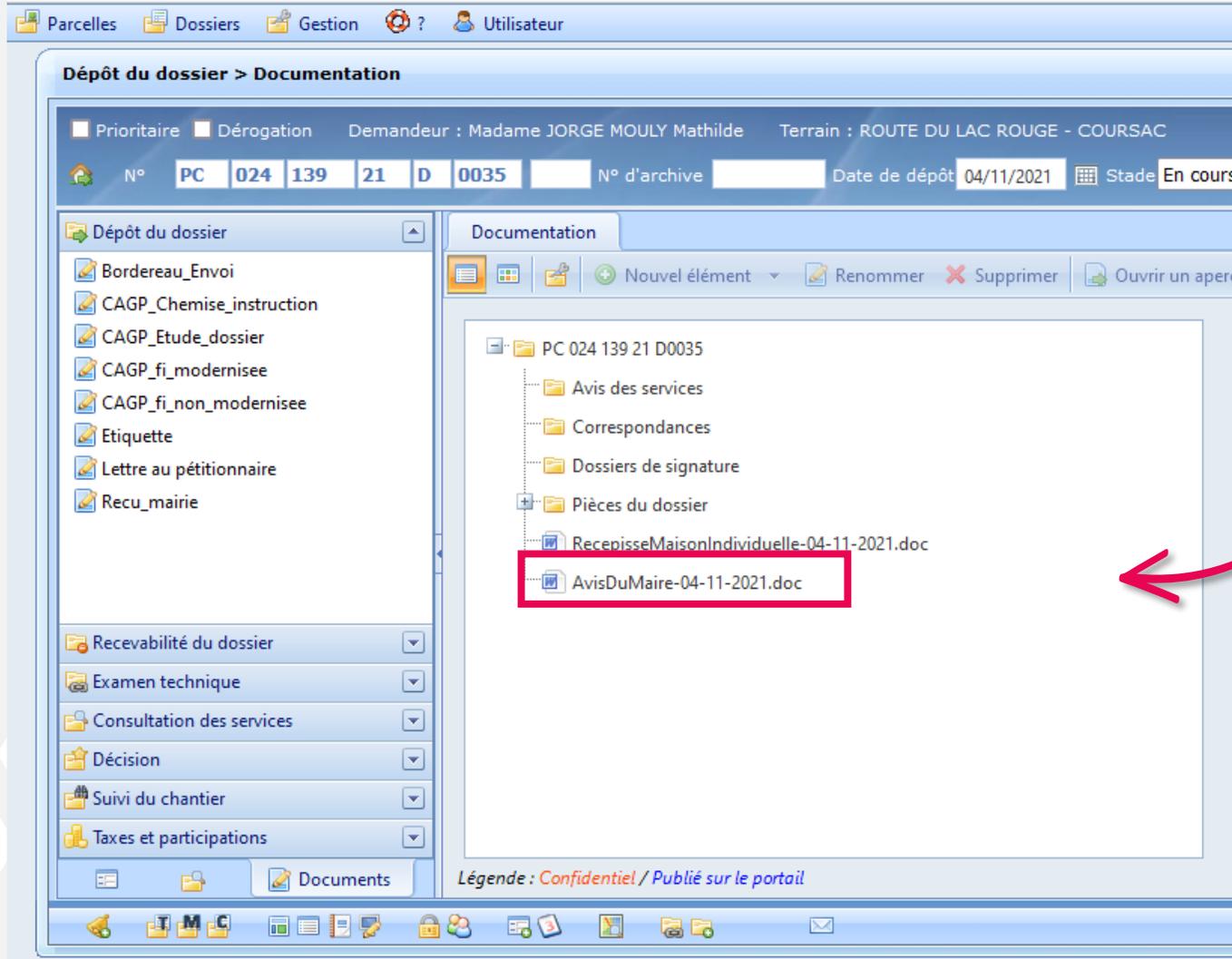
Ce qui veut dire, qu'il faut saisir toutes les parcelles, pas uniquement celle(s) où se situe le projet.





1 - Le dépôt du dossier

→ Option 1 – Dossiers papier



Parcelles Dossiers Gestion ? Utilisateur

Dépôt du dossier > Documentation

Prioritaire Dérogation Demandeur : Madame JORGE MOULY Mathilde Terrain : ROUTE DU LAC ROUGE - COURSAC

N° PC 024 139 21 D 0035 N° d'archive Date de dépôt 04/11/2021 Stade En cours

Dépôt du dossier

- Bordereau_Envoi
- CAGP_Chemise_instruction
- CAGP_Etude_dossier
- CAGP_fi_modernisee
- CAGP_fi_non_modernisee
- Etiquette
- Lettre au pétitionnaire
- Recu_mairie

Recevabilité du dossier

Examen technique

Consultation des services

Décision

Suivi du chantier

Taxes et participations

Documentation

- PC 024 139 21 D0035
 - Avis des services
 - Correspondances
 - Dossiers de signature
 - Pièces du dossier
 - RecepisseMaisonIndividuelle-04-11-2021.doc
 - AvisDuMaire-04-11-2021.doc**

Légende : Confidentiel / Publié sur le portail

L'avis maire peut être déposé directement dans Cart@ds



1 - Le dépôt du dossier
→ *Option 1 – Dossiers papier*



Attention, 7 jours pour transmettre le dossier par voie postale ou appariteur !





1 - Le dépôt du dossier

→ *Option 2 – Dossiers démat'*



Réception en mairie sur
Cart@ds



Récépissé de dépôt +
affichage en mairie +
avis maire



Transmission SIC CAGP
via le portail

....il n'y a (presque) plus de saisie par la
commune

Du temps de gagné !



1 - Le dépôt du dossier

Option 2 – Dossiers démat'



Cart@DS CS Parcelles Dossiers Rapports Traitements Gestion

Accueil Cart@DS 23/09/2021

Bienvenue sur Cart@DS version 5.1.

Récemment consultés **Récemment déposés** Urgents Sans affectation Déposés via le portail

	Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur principal	Adresse du terrain	Commune	Date limite	Stade
	CUa 024 322 21 D0861	04/11/2021	LABAISSE PEYCHEZ	19 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	PERIGUEUX	04/12/2021	Complétude à valider
	DP 024 350 21 D0032	04/11/2021	HEIN JEAN GUY	LE BRANDIER	RAZAC-SUR-L'ISLE	04/12/2021	En cours de saisie
	CUa 024 322 21 D0860	04/11/2021	ROMAIN	130 Rue Louis Blanc	PERIGUEUX	04/12/2021	Complétude à valider
	CU 024 540 21 D0078	04/11/2021	Indéfini		SORGES ET LIGUEUX EN PÉRIGORD	04/01/2022	En cours de saisie
	PC 024 468 21 D0007	04/11/2021	brunat	LES PIMPARDIES	SAINT MICHEL DE VILLADEIX	04/02/2022	En cours de saisie
	PC 024 139 21 D0035	04/11/2021	JORGE MOULY Mathilde	12 ROUTE DU LAC ROUGE	COURSAC	04/01/2022	En cours de saisie
	DP 024 026 21 D0102	04/11/2021	MARTY GUILLAUME		BASSILLAC-ET-AUBEROCHE	04/12/2021	En cours de saisie



Apparition d'un @ pour signaler le dépôt dématérialisé



1 - Le dépôt du dossier

Option 2 – Dossiers démat'



Cart@DS CS | Parceller | Dossiers | Rapports | Traitements | Gestion

Accueil Cart@DS | 23/09/2021

Bienvenue sur Cart@DS version 5.1.

Récemment consultés | Récemment déposés | Urgents | Sans affectation | **Déposés via le portail**

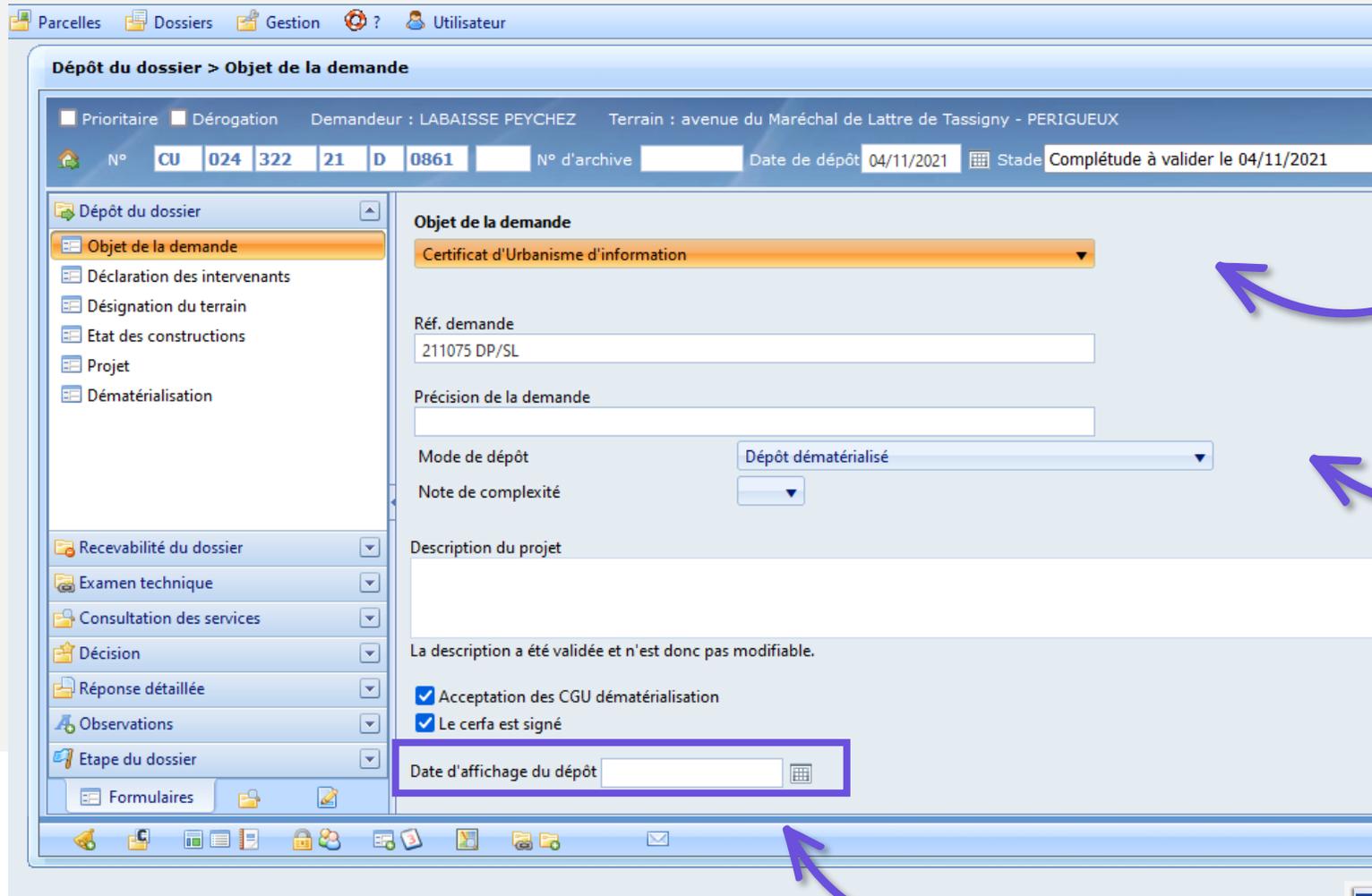
Date de réception	Type	Commune	Numéro de dossier	Récépissé	Stade
04/11/2021 17:25:12	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0861	Oui	Prise en charge automatique terminée
04/11/2021 15:02:08	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0860	Oui	Prise en charge automatique terminée
29/10/2021 11:00:23	CU	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	CUa 024 053 21 D0274	Oui	Prise en charge automatique terminée
27/10/2021 11:02:17	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0854	Oui	Prise en charge automatique terminée
19/10/2021 17:12:25	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0830	Oui	Prise en charge automatique terminée
18/10/2021 16:00:44	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0829	Oui	Prise en charge automatique terminée
18/10/2021 15:55:51	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0828	Oui	Prise en charge automatique terminée
14/10/2021 10:36:36	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0820	Oui	Prise en charge automatique terminée
08/10/2021 10:58:01	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0780	Oui	Prise en charge automatique terminée
07/10/2021 16:38:23	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0779	Oui	Prise en charge automatique terminée

Filtrage des dossiers déposés de façon dématérialisée



1 - Le dépôt du dossier

Option 2 – Dossiers démat'




Vérifier si le bon CERFA est sélectionné !



La plupart des information sont saisies de façon automatique... mais pas tout !!!



A saisir, encore et toujours....



1 - Le dépôt du dossier

Option 2 – Dossiers démat'



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Dépôt du dossier > Déclaration des intervenants

Prioritaire Dérogation Demandeur : LABAISSE PEYCHEZ Terrain : avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - PERIGUEUX

N° **CU 024 322 21 D 0861** N° d'archive Date de dépôt 04/11/2021 Stade Complétude à valider le 04/11/2021

Dépôt du dossier

- Objet de la demande
- Déclaration des intervenants**
- Désignation du terrain
- Etat des constructions
- Projet
- Dématérialisation

Intervenants

Récepteur Instructeur

Transférer me d...

Suivi par Autorisé

Guichet unique : Autorité compétente : La Maire au nom de la commune

Date de demande : 04/11/2021

Demander : Auteurs : = Auteur(s)

Ajouter

- Guichet Unique - Particulier
- Guichet Unique - Professionnel
- Pascal LACOUR - Périgueux
- Service urbanisme - Périgueux

Identité :

Nom principal : Oui
Désignation : LABAISSE PEYCHEZ
N° Majic2 :
Qualité :
Pays de naissance : France

Raison sociale : SCP LABAISSE PEYCHEZ
N° professionnel : 40897919300013
Type de société (SA, SCI...): 0

Adresse :
102 route Eugène Le Roy

Recevabilité du dossier

Examen technique

Consultation des services

Décision

Réponse détaillée

Observations

Etape du dossier

Formulaires



Renseigner le récepteur démat'

L'identité du demandeur est déjà renseigné.

1 - Le dépôt du dossier

Option 2 – Dossiers démat'



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Dépôt du dossier > Désignation du terrain

Prioritaire Dérogation Demandeur : LABAISSE PEYCHEZ Terrain : avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - PERIGUEUX

N° CU 024 322 21 D 0861 N° d'archive [] Date de dépôt 04/11/2021 Stade Complétude à valider le 04/11/2021

Dépôt du dossier

- Objet de la demande
- Déclaration des intervenants
- Désignation du terrain**
- Etat des constructions
- Projet
- Dématérialisation

Recevabilité du dossier [v]

Examen technique [v]

Consultation des services [v]

Décision [v]

Réponse détaillée [v]

Observations [v]

Etape du dossier [v]

Formulaires [] [] []

Parcelles | Adresse | Situation Juridique | Antériorité | Dossiers | Remembrement

Parcelle(s) contigüe(s) appartenant à un même propriétaire / Indivision

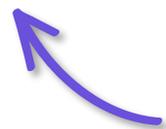
+ Ajouter une parcelle MAJ de la charge des parcelles

Emplacement	Superficie (m ²)			
322 AY 528	745 m ²	[]	[]	✗
322 AY 531	1255 m ²	[]	[]	✗
322 AY 538	1242 m ²	[]	[]	✗
322 AY 617	1065 m ²	[]	[]	✗

Superficie totale (m²) 4 307.00 et constructible (m²) 0.00



A vérifier, car les pétitionnaires auront tendance à renseigner uniquement la parcelle ou se situe le projet.

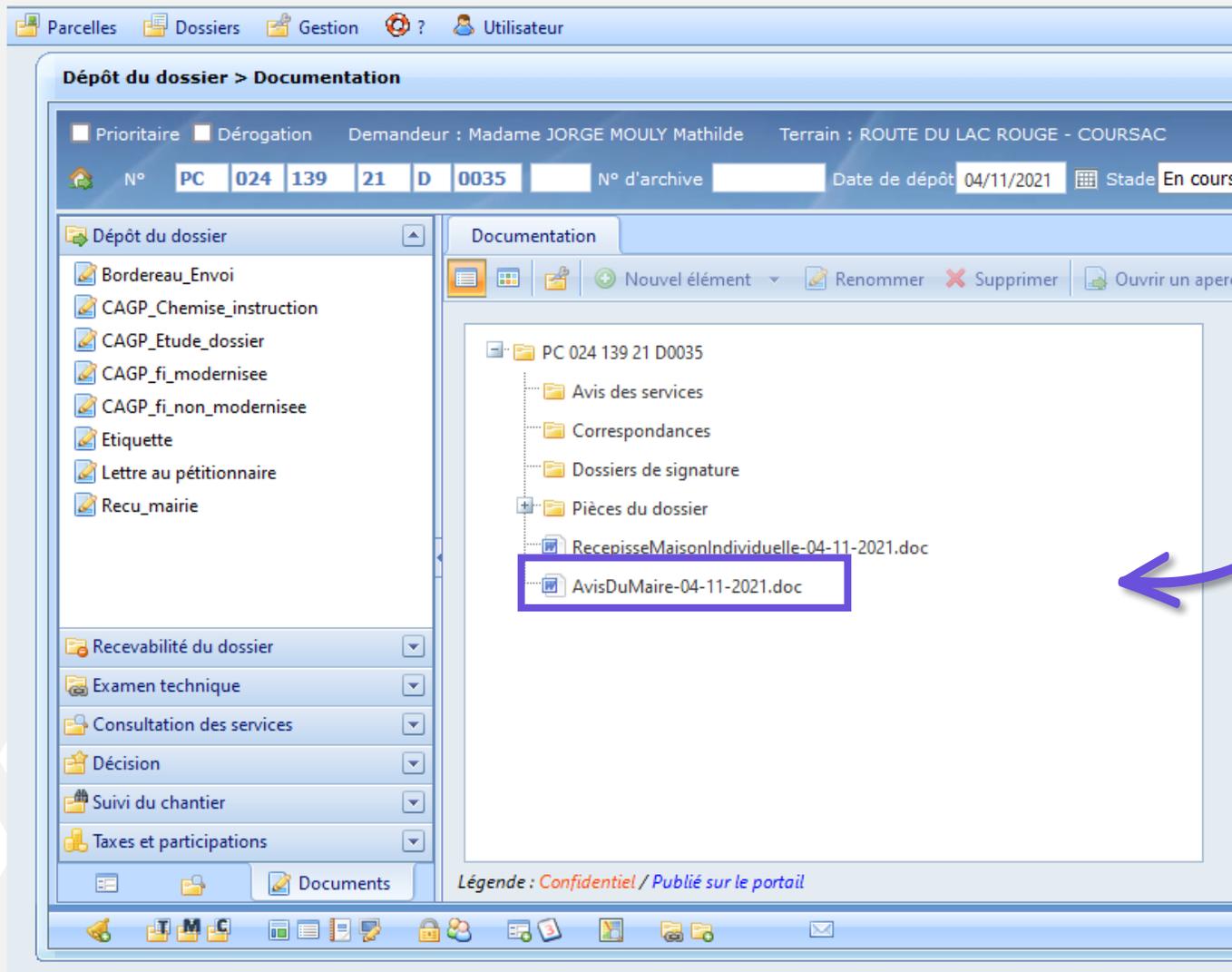


Déjà renseignées automatiquement



1 - Le dépôt du dossier

Option 2 – Dossiers démat'



Parcelles Dossiers Gestion ? Utilisateur

Dépôt du dossier > Documentation

Prioritaire Dérogation Demandeur : Madame JORGE MOULY Mathilde Terrain : ROUTE DU LAC ROUGE - COURSAC

N° PC 024 139 21 D 0035 N° d'archive Date de dépôt 04/11/2021 Stade En cours

Dépôt du dossier

- Bordereau_Envoi
- CAGP_Chemise_instruction
- CAGP_Etude_dossier
- CAGP_fi_modernisee
- CAGP_fi_non_modernisee
- Etiquette
- Lettre au pétitionnaire
- Recu_mairie

Recevabilité du dossier

Examen technique

Consultation des services

Décision

Suivi du chantier

Taxes et participations

Documentation

- PC 024 139 21 D0035
 - Avis des services
 - Correspondances
 - Dossiers de signature
 - Pièces du dossier
 - RecepisseMaisonIndividuelle-04-11-2021.doc
 - AvisDuMaire-04-11-2021.doc**

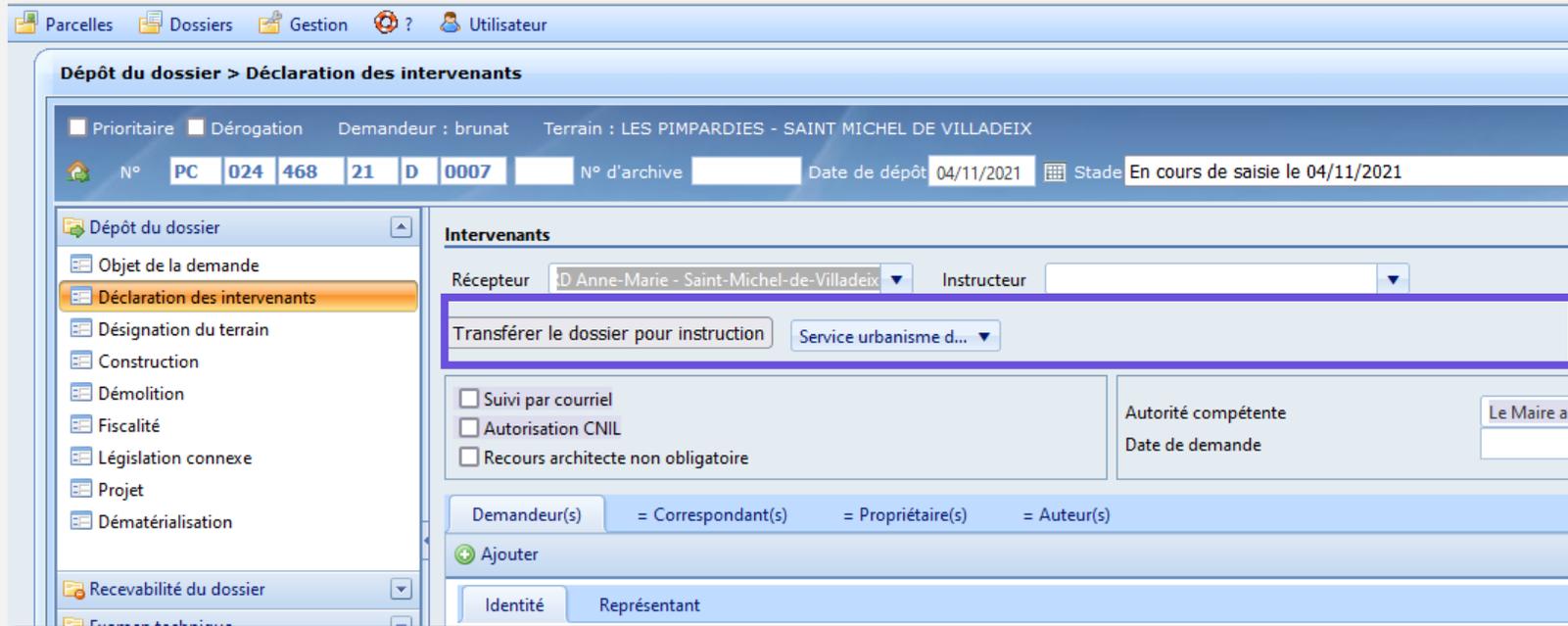
Légende : Confidentiel / Publié sur le portail

L'avis maire doit être déposé
directement dans Cart@ds



1 - Le dépôt du dossier

Option 2 – Dossiers démat'


Une fois l'enregistrement finalisé et l'avis Maire rattaché, le dossier peut être transféré au SIC dans les 7 jours suivant le dépôt

Aucun envoi par voie postale !





2 – L’instruction du dossier... *dématérialisée...*

... pour TOUS, communes de + 3500 hab et de – 3500 hab !

Option 1



Option 2





2 – L’instruction du dossier... *semi-dématérialisée...*

Option 1 – Dossiers papier



Réception du dossier par le
SIC + SCAN et intégration
dans Cart@ds

Instruction du dossier

Transmission de la
proposition par email

*Attention aucun scan
directement sur Cart@ds*



*A partir de là, plus de
papier... en théorie !*

....presque rien ne change !



2 – L’instruction du dossier

→ *Option 1 – Dossiers papier*



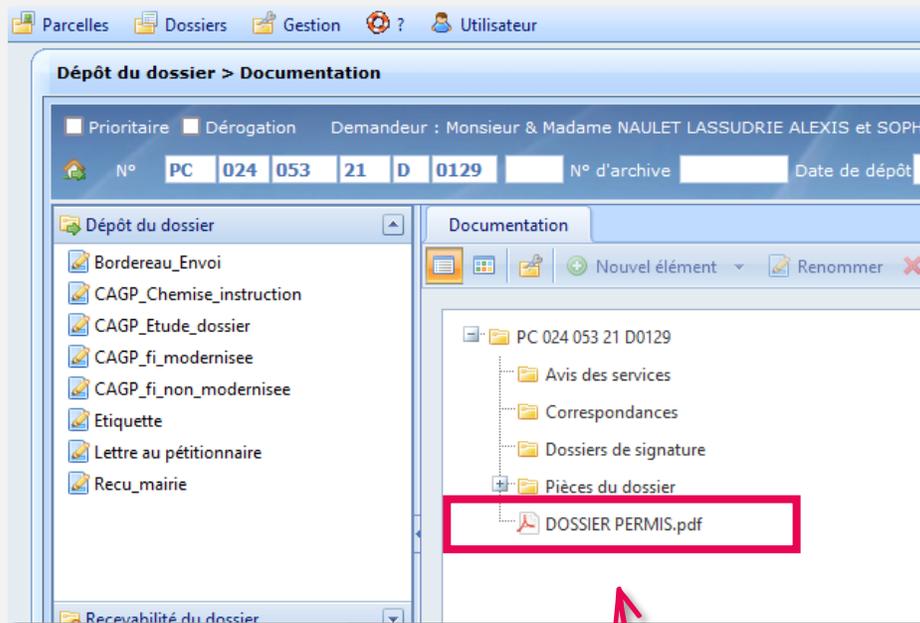
Le SIC est chargé de la dématérialisation des dossiers papier.

← *Les dossiers seront intégrés dans Cart@ds dans l'espace documentaire.*

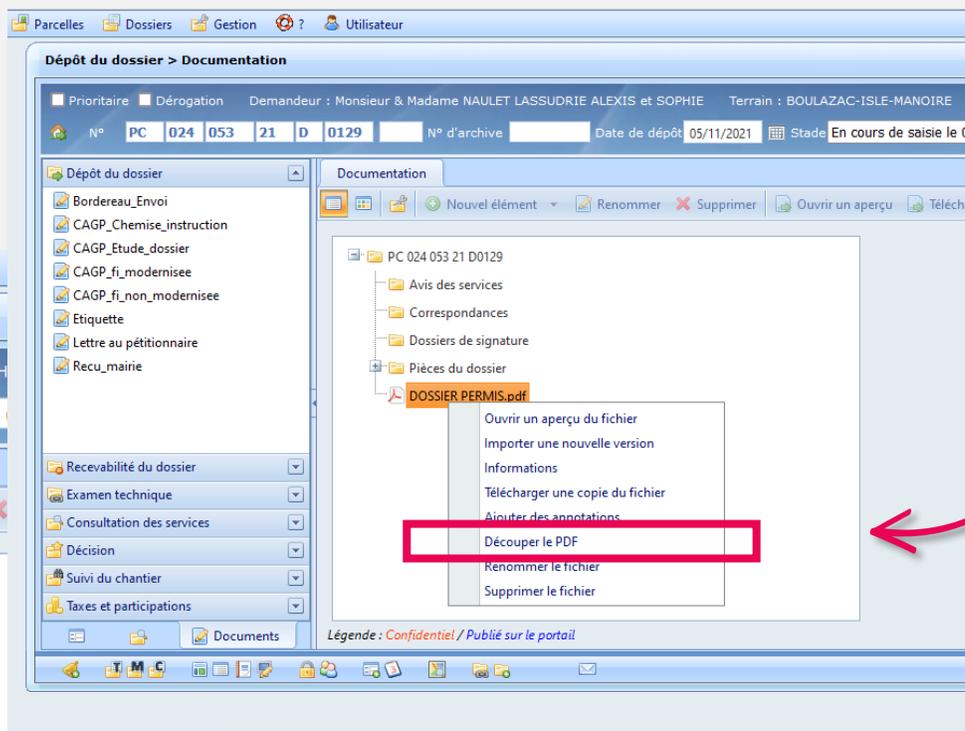


2 – L’instruction du dossier

Option 1 – Dossiers papier



Le SIC rattache le dossier scanné dans Cart@ds.



Outils « découper ».



2 – L'instruction du dossier

Option 1 – Dossiers papier



Cart@DS CS | Parcelles | Dossiers | Rapports | Traitements | Gestion

PC 024 001 21 D0003 Découper le document Exemple_PC_complet.pdf

Page début	Page fin	Valide	Date de réception	Type de pièce	Remplace	Complète
PCMI00. Formulaire Cerfa						
1	1	<input checked="" type="checkbox"/>	01/11/2021	Initiale		
PCMI01. Plan de situation du terrain						
2	2	<input checked="" type="checkbox"/>	01/11/2021	Initiale		
PCMI02. Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier						
3	3	<input checked="" type="checkbox"/>	01/11/2021	Initiale		
PCMI03. Plan en coupe du terrain et de la construction						
4	4	<input checked="" type="checkbox"/>				
PCMI04. Notice décrivant le terrain et le projet						
		<input type="checkbox"/>				
PCMI05. Plan des façades et toitures						
		<input type="checkbox"/>				
PCMI15. Document attestant du respect des critères de perform						
		<input type="checkbox"/>				

Découpage de PDF

Dépôt du dossier > Documentation

Références administratives | Dossier prioritaire | Dérogation | Demandeur : Indéfini

N° PC 024 001 21 D 0003 | N° d'archive | Date de dépôt 01/11/2021 | Stade En cours de saisie le 01/11/20

Dépôt du dossier

- Avis de dépôt
- AVIS_DU_MAIRE_CCTTH
- AVIS_DU_MAIRE_PX
- BERGERAC_AFFICHAGE_DECISION
- BERGERAC_TRANSMISSION_CADASTI
- BERGERAC_VRD
- Bordereau_Envoi
- CAB_AFFICHAGE_DECISION
- CAB_AVIS_DU_MAIRE
- Recevabilité du dossier
- Examen technique
- Consultation des services
- Décision
- Suivi du chantier
- Taxes et participations

Documentation

Nouvel élément | Renommer | Supprimer | Ouvrir un aperçu | Télécharger un

INSTRUCTION

- Pièces du dossier (7)
 - DOC et DAACT
 - Facultatives
 - Réglementaires
 - PCMI15 Document attestant du respect des critères de performance e
 - PCMI05 Plan des façades et toitures.pdf
 - PCMI04 Notice décrivant le terrain et le projet.pdf
 - PCMI03 Plan en coupe du terrain et de la construction.pdf
 - PCMI02 Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier.pdf
 - PCMI01 Plan de situation du terrain.pdf
 - PCMI00 Formulaire Cerfa.pdf
 - Exemple_PC_complet.pdf

Intégration des pièces « découpées » dans l'espace documentaire de Cat@ds.



*« Découpage » du PDF
Sélection des pages correspondantes à chaque pièces.*

2 – L’instruction du dossier

→ *Option 1 – Dossiers papier*



...Instruction du dossier par le SIC ;

- *Vérification de la complétude et de la recevabilité de la demande (Bonne procédure, recours architecte, dossier complet etc...)* ;
- *Majoration de délais (ABF, DRAC, ERP, CDPENAF, DEFRICHEMENT etc...)* ;
- *Consultation des services extérieurs (ABF, ENEDIS, SDE 24; DRAC etc...)*
- *Instruction réglementaire de la demande ;*
- *Proposition de décision ;*





La complétude, demande de pièce(s) complémentaire(s)



- Le SIC rédige la demande de pièce(s) complémentaire(s) et la transmet par email à la commune.



- La commune met en signature la demande de pièce(s) complémentaire(s) et l’envoie par voie postale en LRAR. Le courrier est scanné et rattaché à Cart@ds. La date de notification doit être renseignée dans Cart@ds, celle-ci faisant partir le délai de 3 mois pour compléter. La date de notification est la date de réception du pli ou de la 1ère présentation en cas d’absence. ([Article R.423-38 du CU](#))



- Les pièce(s) réceptionnée(s) sont envoyée(s) par voie postale au SIC avec la date de réception en mairie tamponnée sur chaque pièce(s).

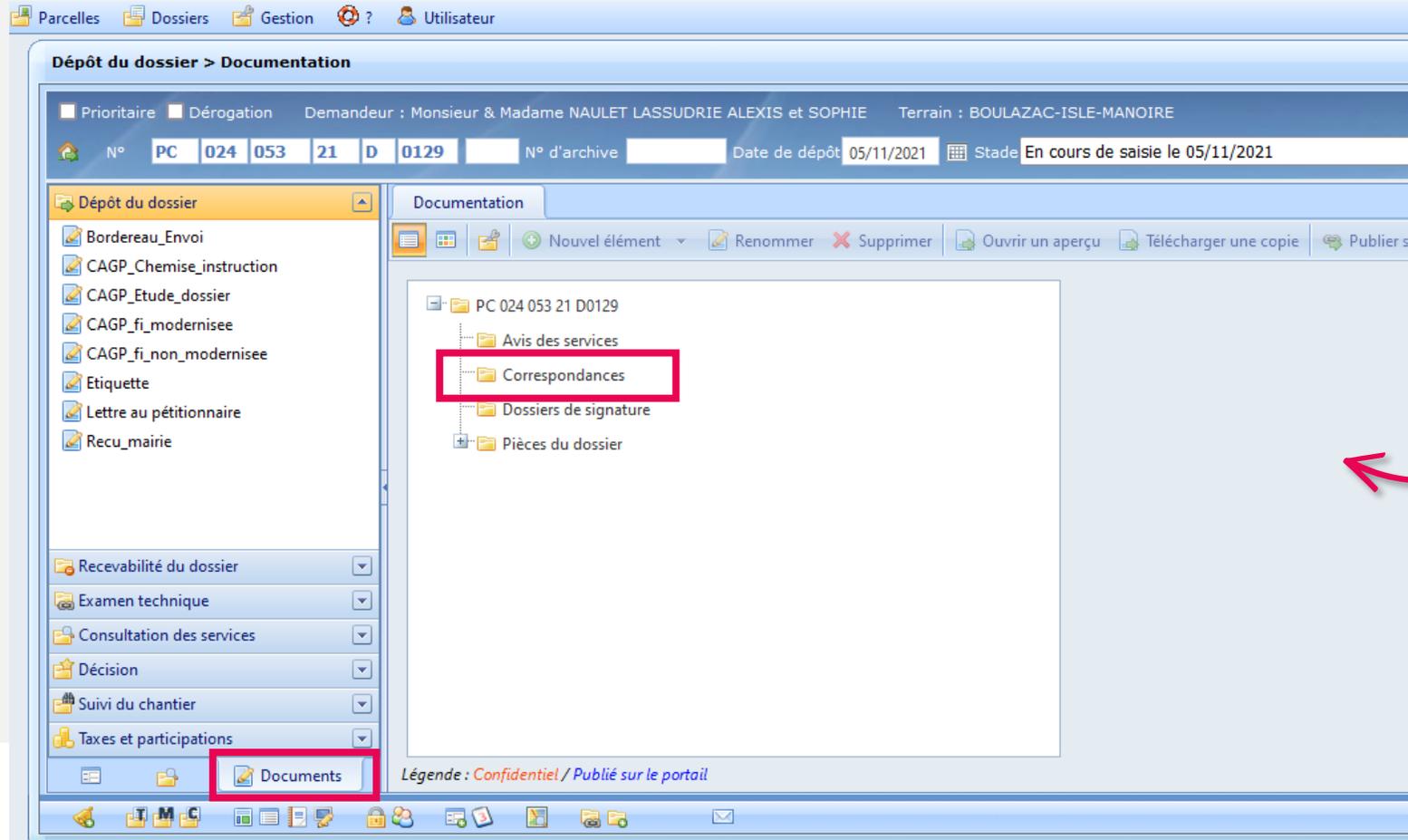


- Le SIC se charge de scanner les pièces et de les rattacher à l’espace documentaire de Cart@ds et de valider la complétude avec saisie des dates.



2 – L'instruction du dossier

Option 1 – Dossiers papier



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Dépôt du dossier > Documentation

Prioritaire | Dérogation | Demandeur : Monsieur & Madame NAULET LASSUDRIE ALEXIS et SOPHIE | Terrain : BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

N° PC 024 053 21 D 0129 | N° d'archive | Date de dépôt 05/11/2021 | Stade En cours de saisie le 05/11/2021

Dépôt du dossier

- Bordereau_Envoi
- CAGP_Chemise_instruction
- CAGP_Etude_dossier
- CAGP_fi_modernisee
- CAGP_fi_non_modernisee
- Etiquette
- Lettre au pétitionnaire
- Recu_mairie

Recevabilité du dossier

Examen technique

Consultation des services

Décision

Suivi du chantier

Taxes et participations

Documents

Documentation

Nouvel élément | Renommer | Supprimer | Ouvrir un aperçu | Télécharger une copie | Publier sur

PC 024 053 21 D0129

- Avis des services
- Correspondances
- Dossiers de signature
- Pièces du dossier

Légende : Confidentiel / Publié sur le portail

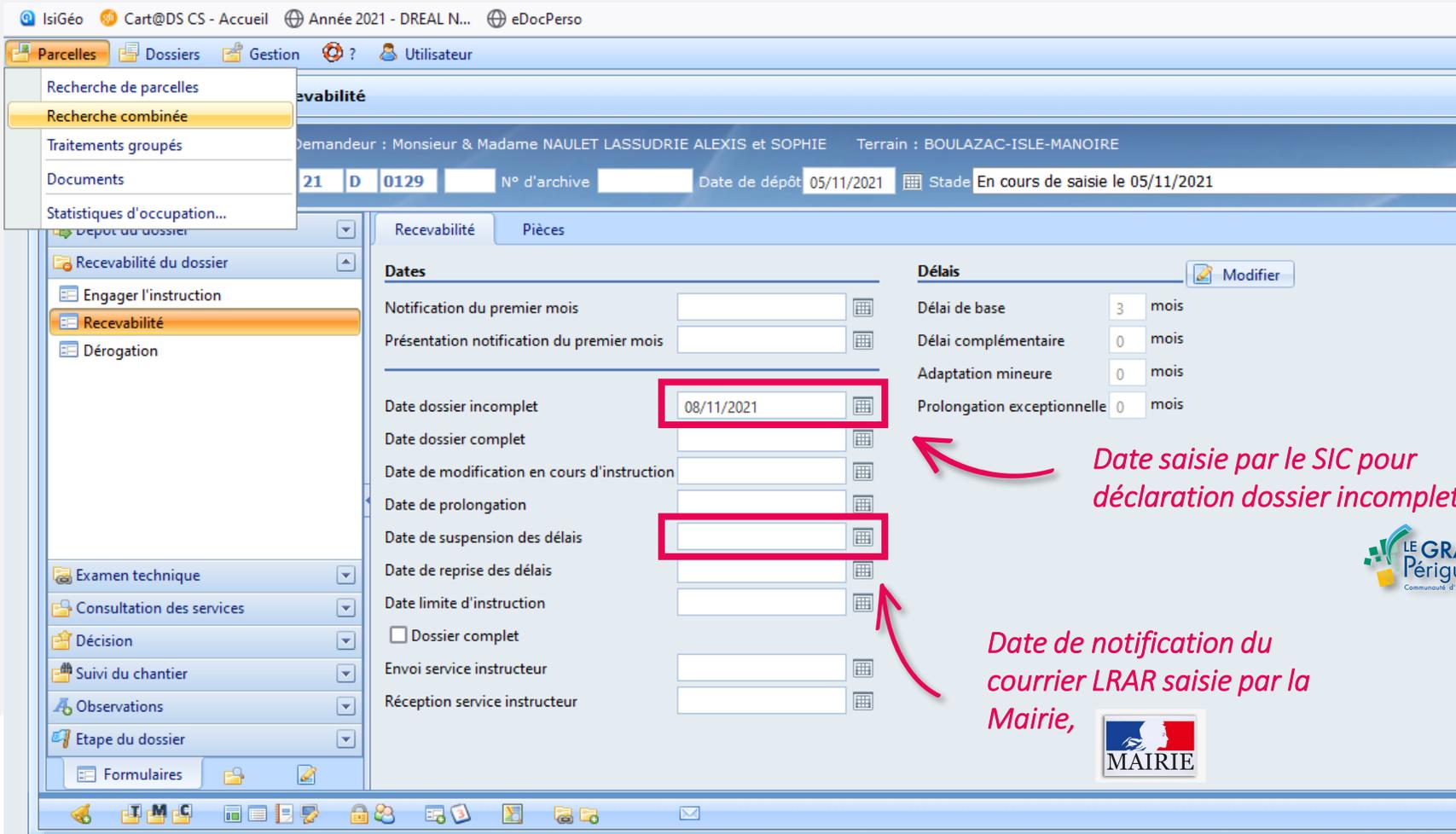
Le courrier de demande de pièce(s) complémentaire(s) est scanné et rattaché dans l'espace documentaire « correspondance »



2 – L’instruction du dossier

Option 1 – Dossiers papier

ENVOI DE LA DEMANDE



IsiGéo Cart@DS CS - Accueil Année 2021 - DREAL N... eDocPerso

Parcelles Dossiers Gestion ? Utilisateur

Recherche de parcelles
Recherche combinée
Traitements groupés
Documents
Statistiques d'occupation...

Recevabilité

Demandeur : Monsieur & Madame NAULET LASSUDRIE ALEXIS et SOPHIE Terrain : BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

21 D 0129 N° d'archive Date de dépôt 05/11/2021 Stade En cours de saisie le 05/11/2021

Recevabilité Pièces

Dates

Notification du premier mois
Présentation notification du premier mois

Date dossier incomplet 08/11/2021
Date dossier complet
Date de modification en cours d'instruction
Date de prolongation
Date de suspension des délais
Date de reprise des délais
Date limite d'instruction

Délais

Délai de base 3 mois
Délai complémentaire 0 mois
Adaptation mineure 0 mois
Prolongation exceptionnelle 0 mois

Date saisie par le SIC pour déclaration dossier incomplet

Date de notification du courrier LRAR saisie par la Mairie,

MAIRIE



2 – L’instruction du dossier

Option 1 – Dossiers papier

RECEPTION DES PIECES



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Recevabilité du dossier > Recevabilité

Prioritaire Dérogation Demandeur : Monsieur & Madame NAULET LASSUDRIE ALEXIS et SOPHIE Terrain : BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

N° **PC 024 053 21 D 0129** N° d'archive Date de dépôt 05/11/2021 Stade En cours de saisie le 05/11/2021

Recevabilité | Pièces

Dates	Délais
Notification du premier mois <input type="text"/>	Délai de base 3 mois
Présentation notification du premier mois <input type="text"/>	Délai complémentaire 0 mois
Date dossier incomplet 14/09/2021	Adaptation mineure 0 mois
Date dossier complet 04/11/2021	Prolongation exceptionnelle 0 mois
Date de modification en cours d'instruction <input type="text"/>	
Date de prolongation <input type="text"/>	
Date de suspension des délais 18/10/2021	
Date de reprise des délais 04/11/2021	
Date limite d'instruction 04/02/2022	
<input checked="" type="checkbox"/> Dossier complet	
Envoi service instructeur 06/11/2021	
Réception service instructeur 07/11/2021	

Modifier

Date saisie par le SIC pour la réception des pièces au SIC

Date de dossier complet et réception saisie par le SIC

Date d'envoi au SIC par la mairie





2 – L’instruction du dossier... *dématérialisée...*

→ *Option 2 – Dossiers démat'*



Réception du dossier par le
SIC dans Cart@ds

Instruction du dossier

Transmission de la
proposition par email

Tout est déjà fait !

*Là c'est sûr, plus de papiers...
enfin presque !!!*

....presque rien ne change !





L’instruction démat’



- Les dossiers sont déjà intégrés dans Cart@ds. L’attribution se fera par le responsable de service via Cart@ds. L’instruction est dématérialisée.



- En cas d’incomplet, les demandes de pièces se feront par email. La procédure de signature sera identique a la procédure « papier ».



- La commune met en signature la demande de pièce(s) complémentaire(s) en format papier. Une fois signée, celle-ci est scannée et rattachée dans l’espace documentaire de Cart@ds et les information de dates saisies. La demande est transmise via le portail.



- Les pièce(s) complémentaire(s) seront déposées par le pétitionnaire via le portail et directement versées sur Cart@ds. Le SIC se charge de valider la complétude.





3 – La notification du dossier... *dématérialisée...*





3 – La notification du dossier... *dématérialisée...*

Option 1 – Dossiers papier



Peut être avec une signature électronique...

Si les services de l'Etat sont prêts.

....presque rien ne change !

3 – La notification du dossier

→ *Option 1 – Dossiers papier*



La notification de la décision



- Le SIC rédige proposition de décision et la transmet par email à la commune.



- La commune met en signature la proposition de décision.



- La décision est envoyée par voie postale en LRAR au pétitionnaire. ([Article R.424-10 du CU](#)) avant la fin du délai d'instruction.



- La date de décision de l'autorité doit être renseignée dans Cart@ds et l'arrêté signé doit être scanné et rattaché sur Cart@ds.

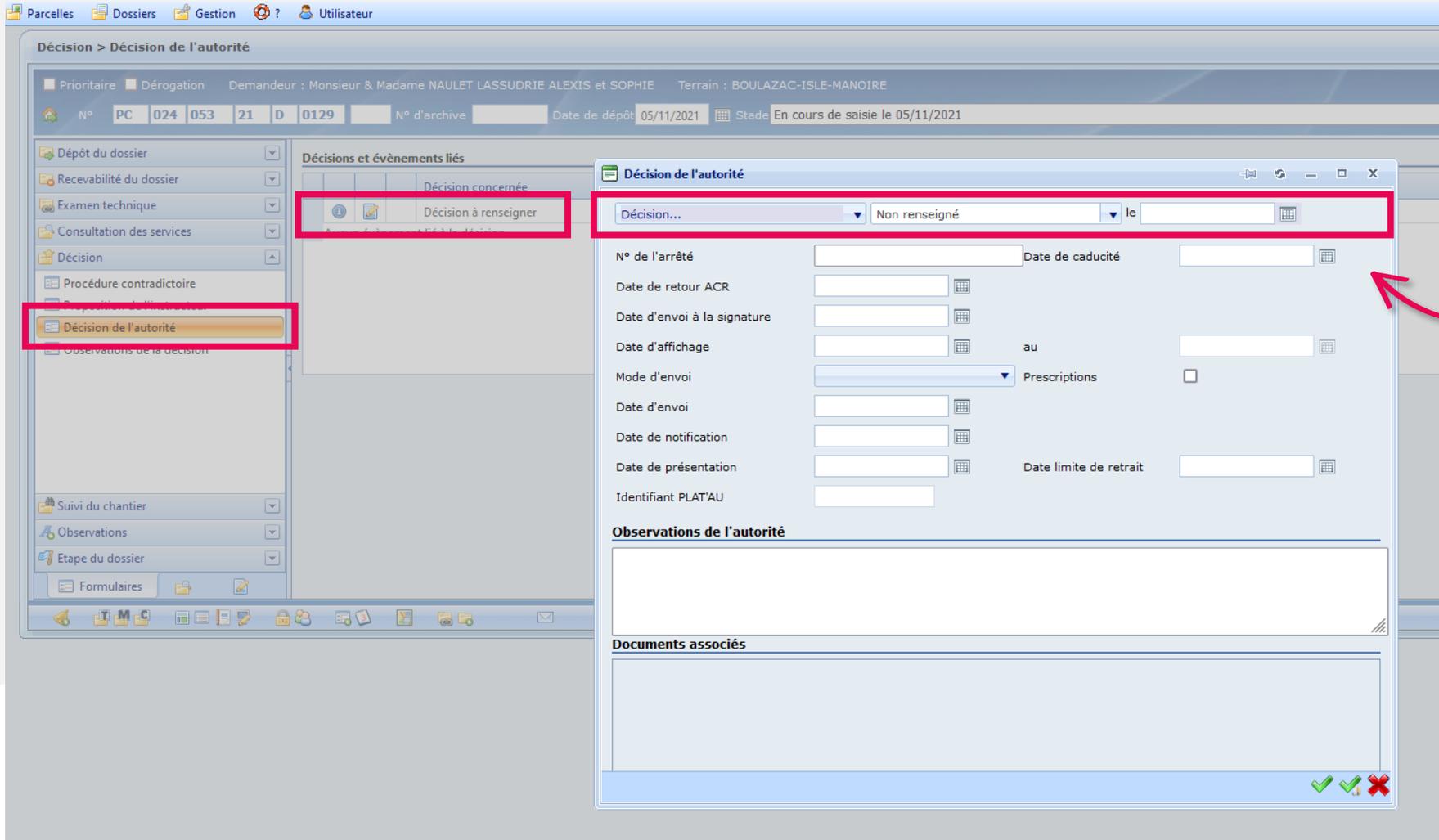


- Transmission à la DDT Fiscalité et Contrôle de Légalité via le portail si possible.



3 – La notification du dossier

Option 1 – Dossiers papier



Parcelles Dossiers Gestion ? Utilisateur

Décision > Décision de l'autorité

Prioritaire Dérogation Demandeur : Monsieur & Madame NAULET LASSUDRIE ALEXIS et SOPHIE Terrain : BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

N° PC 024 053 21 D 0129 N° d'archive Date de dépôt 05/11/2021 Stade En cours de saisie le 05/11/2021

Dépôt du dossier
Recevabilité du dossier
Examen technique
Consultation des services
Décision
Procédure contradictoire
Proposition de l'inspecteur
Décision de l'autorité
Observations de la décision

Suivi du chantier
Observations
Etape du dossier
Formulaires

Décisions et événements liés

Décision concernée

Décision à renseigner

Décision de l'autorité

Décision... Non renseigné le

N° de l'arrêté Date de caducité

Date de retour ACR

Date d'envoi à la signature

Date d'affichage au

Mode d'envoi Prescriptions

Date d'envoi

Date de notification

Date de présentation Date limite de retrait

Identifiant PLAT'AU

Observations de l'autorité

Documents associés

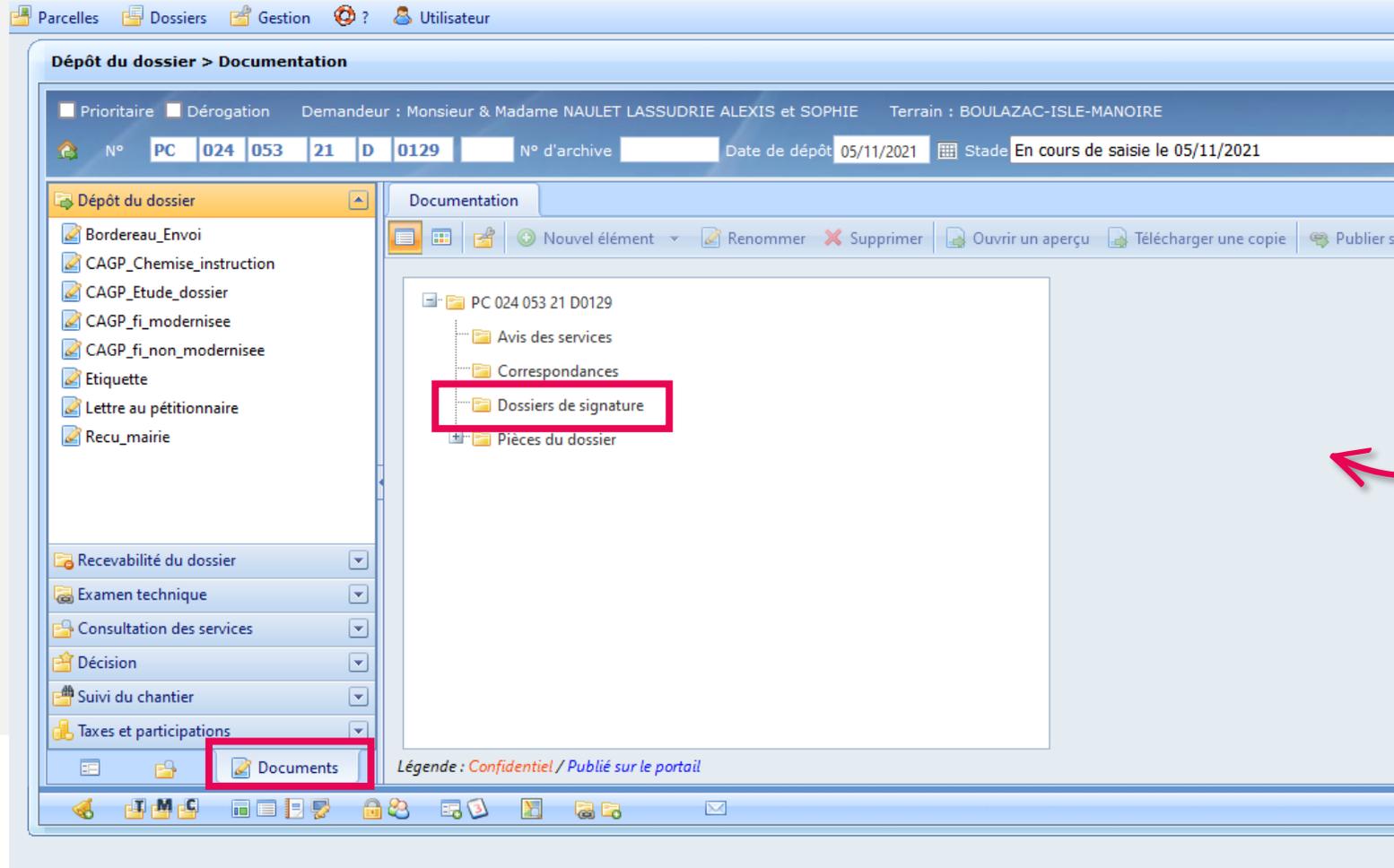
✓ ✓ ✗

Renseigner la décision avec la date.



3 – La notification du dossier

→ Option 1 – Dossiers papier



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Dépôt du dossier > Documentation

Prioritaire | Dérogation | Demandeur : Monsieur & Madame NAULET LASSUDRIE ALEXIS et SOPHIE | Terrain : BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

N° PC 024 053 21 D 0129 | N° d'archive | Date de dépôt 05/11/2021 | Stade En cours de saisie le 05/11/2021

Dépôt du dossier

- Bordereau_Envoi
- CAGP_Chemise_instruction
- CAGP_Etude_dossier
- CAGP_fi_modernisee
- CAGP_fi_non_modernisee
- Etiquette
- Lettre au pétitionnaire
- Recu_mairie

Recevabilité du dossier

Examen technique

Consultation des services

Décision

Suivi du chantier

Taxes et participations

Documents

Documentation

Nouvel élément | Renommer | Supprimer | Ouvrir un aperçu | Télécharger une copie | Publier sur

PC 024 053 21 D0129

- Avis des services
- Correspondances
- Dossiers de signature
- Pièces du dossier

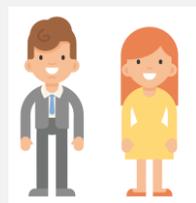
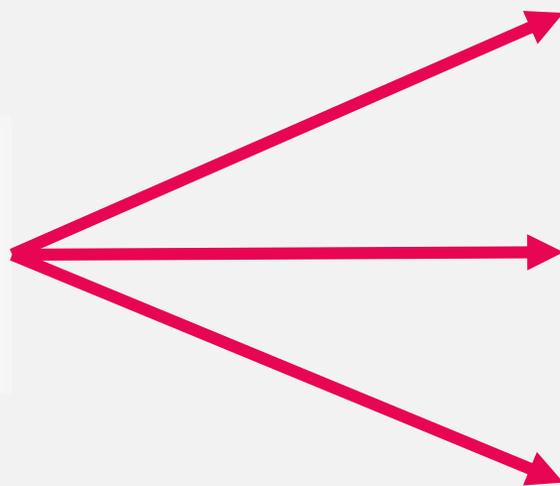
Légende : Confidentiel / Publié sur le portail

L'arrêté signé en format PDF doit être rattaché dans l'espace documentaire « Dossier signature »



3 – La notification du dossier

→ *Option 1 – Dossiers papier*



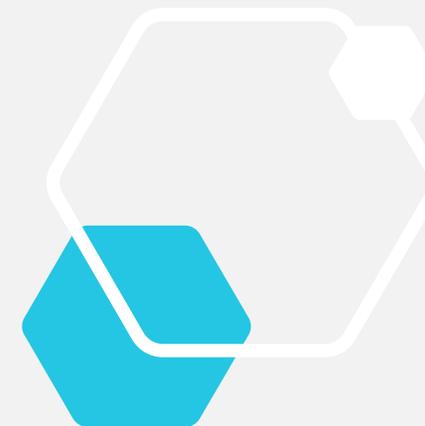
Pétitionnaire en LRAR



Contrôle de légalité



DDT 24 « Fiscalité »





3 – La notification du dossier... *dématérialisée...*

→ *Option 2 – Dossiers démat'*



Ou avec signature électronique...



....presque rien ne change !





La notification de la décision



- Le SIC rédige proposition de décision et la transmet par email à la commune.



- La commune met en signature la proposition de décision.



- La date de décision de l'autorité doit être renseignée dans Cart@ds et l'arrêté signé doit être scanné et rattaché sur Cart@ds.



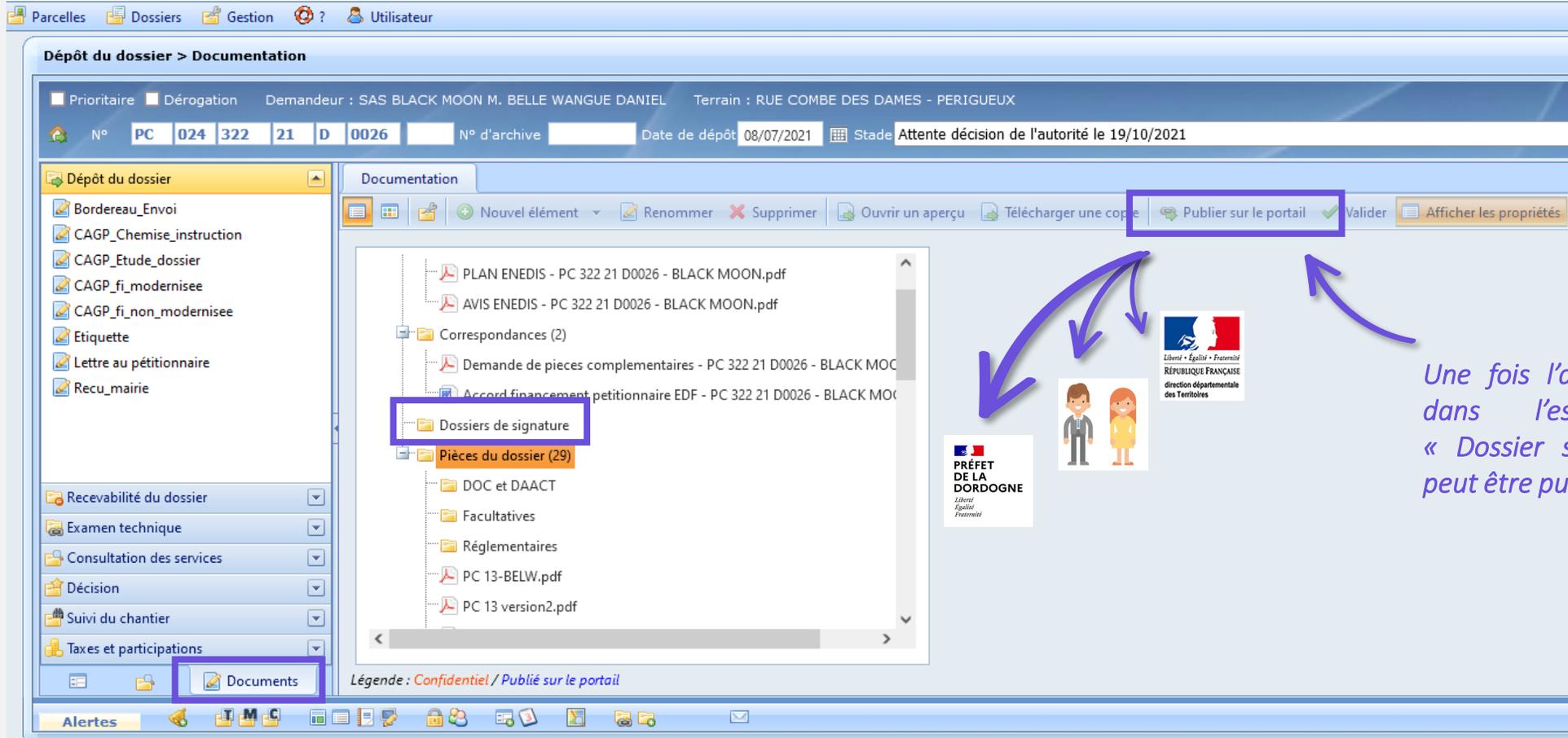
- La décision est notifiée au pétitionnaire via le portail.



- Transmission à la DDT Fiscalité et Contrôle de Légalité via le portail.

3 – La notification du dossier

Option 2 – Dossiers démat'



Parcelles Dossiers Gestion ? Utilisateur

Dépôt du dossier > Documentation

Prioritaire Dérogation Demandeur : SAS BLACK MOON M. BELLE WANGUE DANIEL Terrain : RUE COMBE DES DAMES - PERIGUEUX

N° PC 024 322 21 D 0026 N° d'archive Date de dépôt 08/07/2021 Stade Attente décision de l'autorité le 19/10/2021

Dépôt du dossier

- Bordereau_Envoi
- CAGP_Chemise_instruction
- CAGP_Etude_dossier
- CAGP_fi_modernisee
- CAGP_fi_non_modernisee
- Etiquette
- Lettre au pétitionnaire
- Recu_mairie

Recevabilité du dossier

Examen technique

Consultation des services

Décision

Suivi du chantier

Taxes et participations

Documents

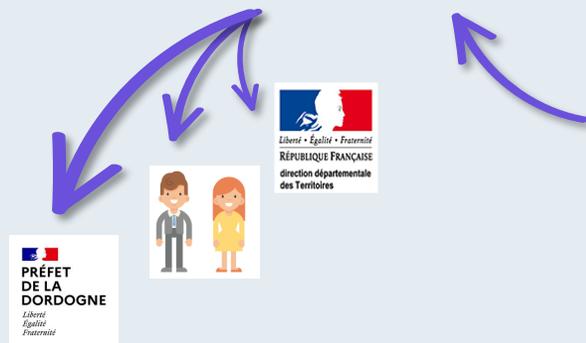
Documentation

Nouvel élément Renommer Supprimer Ouvrir un aperçu Télécharger une copie Publier sur le portail Valider Afficher les propriétés

- PLAN ENEDIS - PC 322 21 D0026 - BLACK MOON.pdf
- AVIS ENEDIS - PC 322 21 D0026 - BLACK MOON.pdf
- Correspondances (2)
- Demande de pieces complementaires - PC 322 21 D0026 - BLACK MOO
- Accord financement petitionnaire EDF - PC 322 21 D0026 - BLACK MOO
- Dossiers de signature
- Pièces du dossier (29)
 - DOC et DAAC
 - Facultatives
 - Réglementaires
 - PC 13-BELW.pdf
 - PC 13 version2.pdf

Légende : Confidentiel / Publié sur le portail

Une fois l'arrêté scanné rattaché dans l'espace documentaire « Dossier signature » le dossier peut être publié sur le portail.



4 – Les DIA

→ *Dossiers démat'*



Réception du dossier dans
Cart@ds + Avis maire +
Transmission CAGP



Instruction du dossier



Notification de la
décision





Du dépôt à la notification.



- Le dossier est déposé via le portail. A réception la commune émet un avis sur la préemption (oui/non). L'avis est scanné et rattaché dans l'espace documentaire de Cart@ds.



- La commune transmet le dossier au Grand Périgueux via Cart@ds.



- Le Grand Périgueux instruit la DIA.



- La décision est notifiée au pétitionnaire via le portail.



4 – DIA → *Dossiers démat'*



Cart@DS CS | Parcelles | Dossiers | Rapports | Traitements | Gestion

Accueil Cart@DS | 23/09/2021

Bienvenue sur Cart@DS version 5.1.

Récemment consultés | **Récemment déposés** | Urgents | Sans affectation | Déposés via le portail

	Número de dossier	Date dépôt	Demandeur principal	Adresse du terrain	Commune	Date limite	Stade
	Ua 024 322 21 D0861	04/11/2021	LABAISSE PEYCHEZ				
	P 024 350 21 D0032	04/11/2021	HEIN JEAN GUY				
	Ua 024 322 21 D0860	04/11/2021	ROMAIN				
	U 024 540 21 D0078	04/11/2021	Indéfini				
	C 024 468 21 D0007	04/11/2021	brunat				
	C 024 139 21 D0035	04/11/2021	JORGE MOULY Mathilde				
	P 024 026 21 D0102	04/11/2021	MARTY GUILLAUME				

Cart@DS CS | Parcelles | Dossiers | Rapports | Traitements | Gestion

Accueil Cart@DS

Bienvenue sur Cart@DS version 5.1.

Récemment consultés | Récemment déposés | Urgents | Sans affectation | **Déposés via le portail**

Date de réception	Type	Commune	Número de dossier	Réçepissé	Stade
04/11/2021 17:25:12	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0861	Oui	Prise en charge automatique terminée
04/11/2021 15:02:08	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0860	Oui	Prise en charge automatique terminée
29/10/2021 11:00:23	CU	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	CUa 024 053 21 D0274	Oui	Prise en charge automatique terminée
27/10/2021 11:02:17	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0854	Oui	Prise en charge automatique terminée
19/10/2021 17:12:25	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0830	Oui	Prise en charge automatique terminée
18/10/2021 16:00:44	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0829	Oui	Prise en charge automatique terminée
18/10/2021 15:55:51	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0828	Oui	Prise en charge automatique terminée
14/10/2021 10:36:36	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0820	Oui	Prise en charge automatique terminée
08/10/2021 10:58:01	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0780	Oui	Prise en charge automatique terminée
07/10/2021 16:38:23	CU	PERIGUEUX	CUa 024 322 21 D0779	Oui	Prise en charge automatique terminée

Identification des dossiers déposés de façon dématérialisés



4 – DIA → *Dossiers démat'*



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Dépôt du dossier > Objet de la demande

Prioritaire | Dérogation | Demandeur : Maître FIASSON Julien | Terrain : rue Icarie - PERIGUEUX

N° IA 024 322 21 D 0536 | N° d'archive | Date de dépôt 25/10/2021 | Stade Dossier terminé le 09/11/2021

Dépôt de prescription urbain simple (DPS)

Objet de la demande

Précision du bien

DIA à priori intéressante

Mode de dépôt

Note de complexité

Description du projet
VENTE

Acceptation des CGU dématérialisation
 Le cerfa est signé

Informations Complémentaires

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE	
PROJET COMMUNE	OUI NON

Formulaires

Indiquer la position de la commune.



4 – DIA → *Dossiers démat'*



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Décision > Avis du Maire

Prioritaire Dérogation Demandeur : Maître FIASSON Julien Terrain : rue Icarie - PERIGUEUX
 N° IA 024 322 21 D 0536 N° d'archive Date de dépôt 25/10/2021 Stade Dossier terminé le 09/11/2021

Dépôt du dossier
 Recevabilité du dossier
 Consultation des services
Décision
 Prémption
 Proposition de l'instructeur
Avis du Maire
 Décision de l'autorité
 Observations de la décision
 Juridique et financier
 Observations
 Etape du dossier
 Formulaires

Avis du maire

- Avis...
- Avis...
- Décision de préempter
- Acquisition au prix demandé
- Acquisition au prix de
- Sursis à statuer
- Annulation
- Pas d'acquisition
- Non préemption en cours
- Subdélégation EPFNA
- Subdélégation au Maire
- Accord tacite
- Irrecevable
- Classement sans suite

le

Indiquer la position de la commune.



4 – DIA → *Dossiers démat'*



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Dépôt du dossier > Documentation

Prioritaire Dérogation Demandeur : Maître FIASSON Julien Terrain : rue Icarie - PERIGUEUX

N° IA 024 322 21 D 0536 N° d'archive Date de dépôt 25/10/2021 Stade Dossier terminé

Dépôt du dossier

- Avis de dépôt
- Etiquette
- Lettre au pétitionnaire
- PX_Avis_Depot
- Récépissé de dépôt de dossier
- Recu_mairie

Documentation

- IA 024 322 21 D0536
 - Avis des services
 - Correspondances**
 - Dossiers de signature
 - Pièces du dossier (1)

Recevabilité du dossier
Consultation des services
Décision

Documents

Légende : *Confidentiel* / *Publié sur le portail*

Rattacher l'avis maire en format PDF.





Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Dépôt du dossier > Déclaration des intervenants

Prioritaire Dérogation Demandeur : Maître FIASSON Julien Terrain : rue Icarie - PERIGUEUX

N° IA 024 322 21 D 0536 N° d'archive [] Date de dépôt 25/10/2021 Stade Dossier terminé le 09/11/2021

Dépôt du dossier

- Objet de la demande
- Déclaration des intervenants**
- Désignation du terrain
- Désignation du bien
- Usage et occupation
- Modalités de la cession
- Marché foncier
- Dématérialisation

Recevabilité du dossier [v] Consultation des services [v] Décision [v] Juridique et financier [v] Observations [v] Etape du dossier [v] Formulaires [v]

Intervenants

Récepteur [] Instructeur RICHET Stephanie - Instructrice de la CA... [v]

Transférer le dossier pour instruction Service urbanisme d... [v]

Suivi par courriel Notifie les décisions à l'adresse du (des) propriétaire(s)
 Autorisation CNIL Notifie les décisions à l'adresse du mandataire

Demandeur(s) = Correspondant(s) Propriétaire(s) Acquéreur(s) Délégué(s)

Ajouter

Identité Représentant

Nom principal : Oui
Nom / Prénom : Maître FIASSON Julien
N° Majic2 :
Qualité :
Raison sociale :
N° professionnel :
Type de société (SA, SCL...):
Adresse :
1 rue René Bourda
33820 ST CIERS SUR GIRONDE

Une fois, tous les renseignements saisis et l'avis maire rattaché dans l'espace documentaire, transférer le dossier au Grand Périgueux,



4 – DIA → *Dossiers démat'*



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Décision > Décision de l'autorité

Prioritaire | Dérogation | Demandeur : Maître FIASSON Julien | Terrain : rue Icarie - PERIGUEUX

N° IA 024 322 21 D 0536 | N° d'archive | Date de dépôt 25

Dépôt du dossier | Recevabilité du dossier | Consultation des services | Décision | Prémption | Proposition de l'instructeur | Avis du Maire | **Décision de l'autorité** | Observations de la décision

Juridique et financier | Observations | Etape du dossier | Formulaire

Décision de l'autorité

Pas d'acquisition | Le Président de l'EPCI | le 09/11/2021

N° de l'arrêté | Date de retour ACR | Date envoi aux services fiscaux | Date d'envoi à la signature | Montant | 484 000.00 € | Date d'affichage | au | Prescriptions | | Date d'envoi | Date de notification | Date limite de retrait

Observations de l'autorité

Documents associés

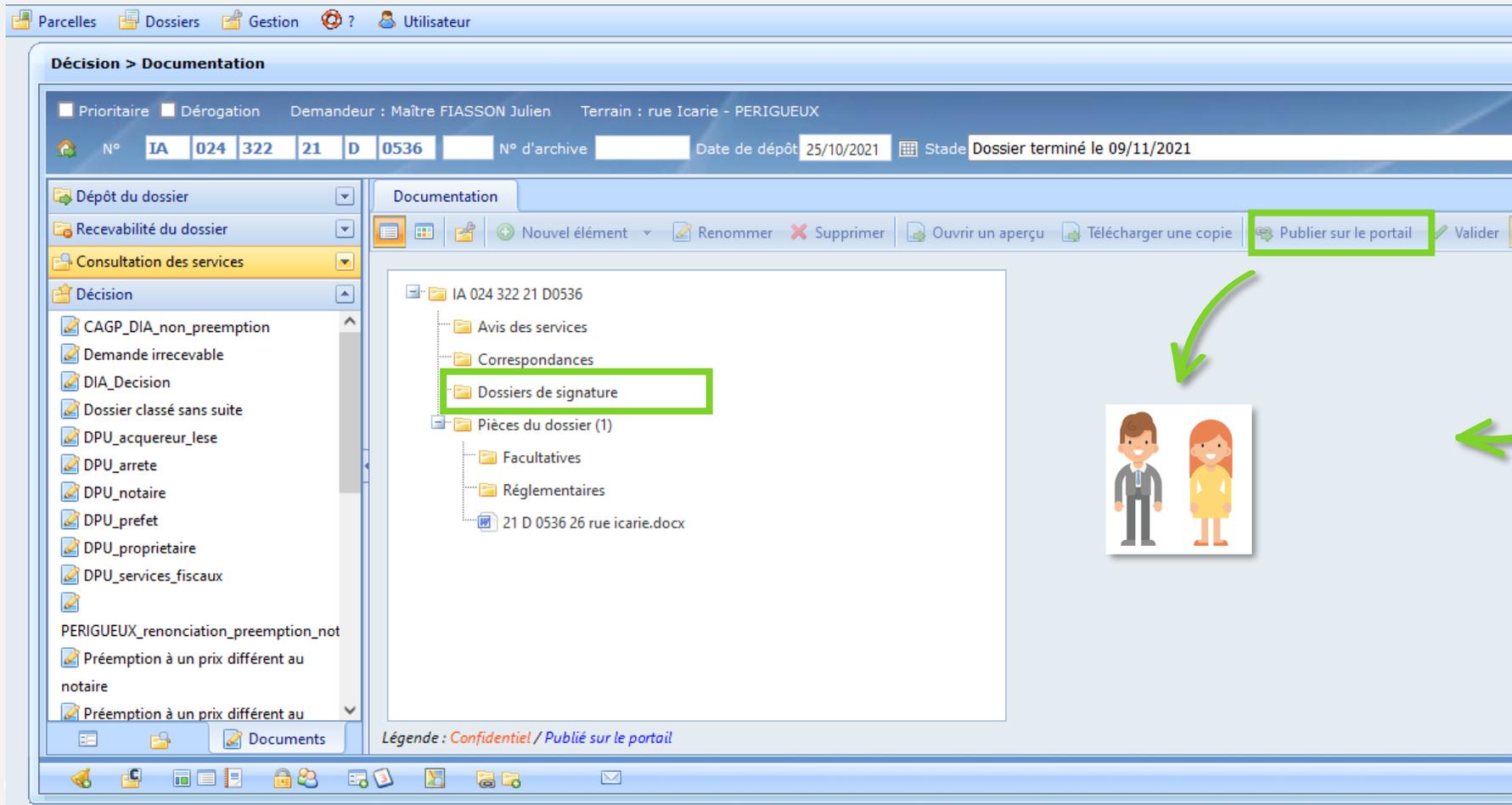
/Pièces du dossier/21 D 0536 26 rue icarie.docx

✓ ✓ ✗

Partie renseignée par le Grand Périgueux.



4 – DIA → *Dossiers démat'*



Parcelles | Dossiers | Gestion | ? | Utilisateur

Décision > Documentation

Prioritaire | Dérogation | Demandeur : Maître FIASSON Julien | Terrain : rue Icarie - PERIGUEUX

N° IA 024 322 21 D 0536 | N° d'archive | Date de dépôt 25/10/2021 | Stade Dossier terminé le 09/11/2021

Dépôt du dossier

Recevabilité du dossier

Consultation des services

Décision

- CAGP_DIA_non_preemption
- Demande irrecevable
- DIA_Decision
- Dossier classé sans suite
- DPU_acqureur_lese
- DPU_arrete
- DPU_notaire
- DPU_prefet
- DPU_proprietaire
- DPU_services_fiscaux
- PERIGUEUX_renonciation_preemption_not
- Préemption à un prix différent au notaire
- Préemption à un prix différent au

Documentation

Nouvel élément | Renommer | Supprimer | Ouvrir un aperçu | Télécharger une copie | Publier sur le portail | Valider

IA 024 322 21 D0536

- Avis des services
- Correspondances
- Dossiers de signature
- Pièces du dossier (1)
 - Facultatives
 - Réglementaires
 - 21 D 0536 26 rue icarie.docx

Légende : Confidentiel / Publié sur le portail

La décision est rattachée en PDF dans l'espace documentaire « Dossier de signature » et publiée sur le portail.